

## TEINTURERIE DE SOIE

# GUINON, MARNAS ET BONNET

A LYON —

---

L'établissement de MM. Guinon, Marnas et Bonnet est situé à Lyon, dans le quartier des Brotteaux, c'est-à-dire sur la rive gauche du Rhône.

La maison a été fondée en 1831 par MM. Guinon et Chabaud; elle occupait alors environ vingt ouvriers, chauffait ses chaudières à feu nu, pompait à bras l'eau de son puits, et envoyait au Rhône faire ses lavages à grande eau. Au bout de six mois, elle avait triplé son personnel, porté à cent hommes en 1834; en 1839, elle appliquait le bleu au cyanure double de fer et d'étain, qu'elle nommait bleu Napoléon, au moment de la translation des cendres de l'Empereur. En 1842, M. Guinon resta seul, modifia complètement ses appareils, supprima les foyers directs et les remplaça par la vapeur, établit des hydro-extracteurs, créa des lavoirs intérieurs et fit les premières applications de l'acide picrique pour teindre la soie en jaune. Une médaille d'argent en 1844, une médaille d'or en 1849.

En 1851, le *prize medal* et la croix de la Légion d'honneur; la grande médaille en 1855 récompensèrent ses efforts. En 1856, il s'associa MM. Marnas et Bonnet, ses employés et contre-mâîtres depuis plusieurs années. M. Marnas, élève de l'école La Martinière et

blissement des Brotteaux est entièrement consacré à la teinture de la soie. Cette matière textile, très-différente de la laine et du coton, demande une série d'opérations qui précèdent et qui suivent la mise en couleur proprement dite de la fibre ; aussi l'industrie du teinturier en soie est-elle compliquée et difficile. La matière première étant d'un prix très-élevé, il a fallu nécessairement diviser les professions qui la travaillent, depuis sa production par l'éleveur de vers à soie jusqu'à sa vente au consommateur par le marchand de nouveautés. Les maisons qui achètent en gros le coton ou la laine, les filent, les teignent et les tissent, sont assez communes, parce qu'elles agissent sur des matières dont le prix en brut ne dépasse guère 8 à 9 francs le kilogramme, tandis que la soie, variant de 80 à 150 fr. pour le même poids, constituerait un stock formidable dont on a été forcé de diviser les risques ; ainsi, le négociant en cocons vend au filateur de soies, qui vend à des négociants en soies filées, lesquels vendent à des négociants fabricants qui achètent au fur et à mesure de leurs besoins, ne font teindre que les quantités nécessaires, pour faire exécuter par des tisseurs presque toujours libres les commandes des négociants en tissus de soie.

C'est donc de ces négociants-fabricants très-nombreux et très-divers que MM. Guinon, Marnas et Bonnet reçoivent les soies filées, assemblées sous la forme de gros écheveaux nommés *pantimes*, composant quatre à quatre des paquets appelés *mains*. A chaque partie est attaché un billet indiquant le poids de la matière, la couleur désirée, et si elle doit être *cuite* ou *assouplie* ; nous dirons, dans le cours de notre étude, ce que signifient ces deux expressions. Les soies qui arrivent au magasin de réception sont de toutes natures et de toutes provenances, la plupart, d'origine étrangère : elles sont blanches, jaunes, grises ; elles sont filées résistantes pour faire les chaînes, plus fines et moins tordues pour faire la trame ; toutes sont composées en partie d'une matière visqueuse, mélange de gélatine et de résine qui constitue à peu près 25 pour 100 de leur poids ; celles qui sont filées en Chine ont de plus des épaississants ajoutés pour frauder sur le poids, presque toujours de la colle de riz.

Il est donc bien important de ne pas rendre à l'un ce qui a été confié par l'autre ; pour cela, il faut, avant de livrer les parties aux ouvriers, qu'elles aient été reconnues, classées et marquées de signes qui puissent les suivre dans toute la série d'opérations jusqu'au moment où elles sortent de la teinturerie. Un contre-maître prend chaque partie une à une, en détache le billet, le pèse, constate que le poids porté au billet est bien exact, puis, avec un lacet de fil, fait un nœud, sur les pans duquel il imprime un chiffre reporté sur un livre journal : ce nœud de lacet, qui suit la soie dans toutes les opérations de la teinture, sert de marque pour constater son identité.

Pour indiquer quelle couleur doit recevoir la matière, le même contre-maître y attache une cordelette à longs bouts, sur lesquels il fait un ou plusieurs nœuds dont la disposition et le nombre constituent un alphabet que saura lire le contre-maître de la teinture ; ainsi, un seul nœud simple indique le gris, un ou plusieurs nœuds d'amour indiquent les différentes teintes de couleurs dites *mode*, les nœuds de cordeliers indiquent le brun, etc. Voici donc les parties mises en sûreté contre toute erreur ; elles subissent alors un premier classement, suivant qu'elles ont été indiquées pour être cuites ou seulement assouplies. Les soies destinées à être cuites sont d'abord dégommées, c'est-à-dire débarrassées de toute matière étrangère à la fibre même ; cette opération s'exécute par le passage le plus rapide possible, suivant la qualité de la soie, dans quatre chaudières doublées de cuivre rouge, munies de serpentins à vapeur, et dans lesquelles est maintenue à la température de l'ébullition de l'eau chargée de savon blanc, environ 25 ou 30 pour 100 du poids de la soie à dégommer. On commence toujours l'opération par les soies destinées à la teinture en blanc, qui ont besoin d'une grande pureté de bain ; l'eau savonneuse traite ensuite les soies destinées aux couleurs claires, et enfin celles qui doivent recevoir les couleurs foncées. Pour ce passage en cuve, les pantimes, groupées par *mateaux* (c'est-à-dire masses que peut contenir la main d'un ouvrier), sont disposées sur des bâtons qui permettent de les remuer sans les toucher ; ces bâtons, qui jouent un très-grand rôle dans toute la tein-

La splendide exposition de Lyon, où, dans le succès obtenu, l'on ne peut dissimuler la part du teinturier, nous en offre aujourd'hui un éclatant exemple. Dans ce grand centre d'industrie, il existe un homme qui, tout en suivant avec beaucoup de zèle les travaux de l'établissement qu'il a fondé, travaille sans cesse à de nouvelles découvertes. On l'a vu successivement introduire l'emploi de l'acide picrique dans la teinture, faire connaître un nouveau procédé de blanchiment, purifier, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui, la soie destinée à recevoir des nuances tendres et pures (bleu et rose), et tout récemment il vient d'employer de nouvelles substances pour la teinture du gris et du marron d'un éclat et d'une pureté que l'on ne peut atteindre par les anciens procédés. Enfin, à l'aide d'un traitement préalable qu'il fait subir à la soie, il la rend apte, toutes circonstances égales d'ailleurs, à recevoir des couleurs plus vives et plus intenses. Cet habile teinturier lyonnais, auquel le jury décerne une grande médaille d'honneur, est : M. Guinon (n° 2998), à Lyon (France). »

*Exposition de 1863.* — « A la suite de nombreux travaux entrepris par divers chimistes sur l'orseille, MM. Guinon, Marnas et Bonnet ont songé à mieux préciser les conditions dans lesquelles la matière colorante des lichens se modifie, et sont arrivés à la transformer en un produit violet insensible aux acides faibles, lesquels font virer si fortement au rouge les violets d'orseille obtenus par les procédés ordinaires. Le produit que ces chimistes sont parvenus à isoler présente, tant par ses propriétés physiques que par les couleurs constantes auxquelles il donne naissance, tous les caractères d'une matière bien définie. Il a été breveté et vendu sous le nom de pourpre française. »

Aujourd'hui, la teinturerie de la rue Bugeaud a pris un développement qu'elle était loin de prévoir à ses commencements fort modestes. L'usine n'est donc pas renfermée dans des bâtiments monumentaux; elle a été construite au fur et à mesure des besoins. Une fabrique de produits chimiques située hors de la ville sert à la fabrication des savons et à la préparation des matières tinctoriales; l'éta-

chimiste distingué, chargé déjà de recherches de laboratoire, a continué de s'en occuper et a beaucoup contribué aux progrès qui se sont successivement réalisés dans la maison.

En 1857, la maison créa la pourpre française ; en 1860, l'azuline ; en 1863, la coralline, employée en impression pour remplacer la cochenille ; et dans la même année la viridine, le premier des verts dérivés de la houille. Voici, du reste, l'appréciation faite par les comptes rendus des diverses expositions qui, avec plus d'autorité que nous, apprécient l'important établissement dont nous nous occupons aujourd'hui :

*Exposition de 1851.* — « Les chefs-d'œuvre de la teinture de Lyon étaient on ne peut mieux représentés par les produits sortis de l'établissement de M. Guinon, qui a puissamment contribué, dans ces dernières années, aux succès de cette industrie. Cet habile teinturier avait encore exposé, outre un très-bel assortiment de flottes de soies teintes dans les principales nuances, simples et composées, avec leurs dégradations, des soies teintes en violet au campêche, d'une richesse de ton remarquable ; d'autres en jaune et en diverses nuances complexes, réalisées par le fustet, à l'aide d'un procédé qui lui est propre ; d'autres en jaune pur, à l'acide picrique ; d'autres enfin en couleurs délicates et tendres, rose, bleu, jaune, vert, etc., dont la pureté est due à ce que la soie a été préalablement blanchie par un procédé découvert par M. Guinon, procédé qui consiste à débarrasser la soie, au moyen de l'alcool, des dernières parties de corps gras qu'elle retient toujours lorsqu'on emploie les procédés ordinaires. Enfin, ce qui n'a pas été moins remarqué dans les produits exposés par le même industriel, c'étaient des flottes de soie grège blanchies par l'acide sulfurico-nitrique, acide dont il a fait connaître les propriétés décolorantes dans un mémoire adressé à l'Institut. »

*Exposition de 1855.* — « Dans tous les grands centres industriels où l'on emploie la soie à la fabrication des étoffes ; il existe des teinturiers dont les moindres efforts, s'ils sont heureux, ne manquent jamais de réagir sur l'industrie qu'ils sont appelés à servir.

reau, où, après avoir été reconnues et classées au moyen du numéro d'ordre qui ne les a pas quittées, elles sont assemblées par des femmes et rendues à leur propriétaire.

Les manipulations de la teinturerie Guinon, Marnas et Bonnet occupent environ 360 ouvriers dont le salaire varie de 4 à 5 francs par jour ; les femmes employées (de 40 à 50) gagnent un minimum de 2 fr. 25 cent. Dans les moments de presse, le travail se prolonge quelquefois dans la soirée, et les heures supplémentaires sont payées à raison de 60 centimes. Le travail de la teinturerie, depuis l'invention des hydro-extracteurs et de la machine à cheviller de MM. Lyonnet et Prenat, n'est pas très-pénible, mais il demande de la part des ouvriers teinturiers une extrême sagacité de l'œil, sagacité qui se perfectionne quand elle est naturelle, mais à laquelle se refusent complètement certaines organisations. Environ 800 kilogrammes de soie sont traités par jour dans l'établissement de la rue Bugeaud, ce qui fait par an pour plus de 30 millions de cette précieuse matière, devant constituer après le tissage 50 millions d'étoffes au moins.

En 1851, une société de secours a été constituée par un premier versement fait par la maison, et ensuite il a été versé dans la caisse une somme de 2 francs pour chaque employé, mais non prélevée sur les appointements. Les malades ont pu ainsi recevoir une allocation de 2 francs par jour, et en cas d'événements graves et de positions particulièrement intéressantes, des secours importants ont pu être distribués.